

<http://enseignants.se-unsa.org/AESH-et-formation-le-SE-Unsa-recu-par-le-cabinet-de-La-Ministre>



AESH et formation : le SE-Unsa reçu par le cabinet de La Ministre

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : vendredi 23 septembre 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Une délégation du SE-Unsa a été reçue ce jour au ministère au sujet notamment de la formation au diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social.

La mise en place de la formation se fait attendre et les AESH désireux d'obtenir ce diplôme peinent à obtenir des informations fiables. Deux ans après la création du métier d'AESH, il est temps que notre ministère s'attèle à répondre à ces besoins de formation.

Cette audience a permis d'obtenir quelques réponses importantes :

- **Sur les organismes de formation** : actuellement, la formation est proposée essentiellement par des organismes privés. Le ministère de l'Éducation Nationale ne souhaite pas leur laisser le monopole et peaufine les derniers textes réglementaires conjointement avec le ministère de l'agriculture et de la cohésion sociale. L'objectif est de faciliter l'accès par la VAE, en reconnaissant notamment les diplômes déjà acquis par les agents (ex : CAP petite enfance, divers diplômes dans le domaine de l'aide à la personne). Le ministère espère pouvoir mettre en place cette formation dès le début 2017 dans les centres de formation publics.
- **Les 60 heures de formation d'adaptation à l'emploi** devraient être prises en compte dans la validation des acquis.
- **Des modules de formation continue** dans le domaine de l'éducation spécialisée pourraient être davantage ouverts aux AESH (actuellement seule la formation à la langue des signes est proposée).
- **Sur l'organisation du service pour les AESH en contrat** : le ministère a été attentif à notre demande d'une formation organisée prioritairement sur le temps de service. Reste à définir comment le remplacement sera organisé pour que les élèves n'aient pas de rupture d'accompagnement.

Nous avons profité de cette audience pour aborder la question du contingent d'AESH et de CUI sur ces missions. Cette année, 11 200 contrats aidés ont été transformés en CDD AESH comme prévu. Par ailleurs, 4250 ETP (Équivalents Temps pleins) sont budgétés pour l'année scolaire 2017/2018. Le ministère nous a garanti que les nouveaux recrutements en CDD se feraient en priorité parmi le vivier des CUI.

Une bonne nouvelle pour le SE-Unsa qui défend depuis le début la pérennisation des missions d'accompagnement. Le SE-Unsa souhaitait la confirmation que la formation des AESH est toujours une priorité pour notre ministère. Nous sommes rassurés, même si la mise en place est longue. Nous resterons vigilants et combatifs pour que les AESH désireux d'obtenir ce diplôme bénéficient des meilleures conditions d'obtention.